

ANNEXE 1 - BAREME DES FRANCHISES

INCENDIE ET EXPLOSION DU VEHICULE ----- 450 €

VOL DU VEHICULE ----- 450 €

DOMMAGES TOUS ACCIDENTS ----- 450 €

BRIS DE GLACE ----- 80 €

ANNEXE 2 - FRAIS ET GARANTIES OPTIONNELLES

- En cas de véhicule ramené dans un état non standard, des frais de nettoyage s'appliqueront :
 - Lavage de niveau 1 (lavage intérieur & extérieur) = 10 €
 - Lavage de niveau 2 (Lavage approfondi intérieur et extérieur) = 25 €
- Frais de gestion d'infraction au code de la Route et du stationnement : à la charge du client (documents à transmettre aux services des impôts dès réception du procès-verbal d'infraction)
- Facturation de non-respect de la consigne "non-fumeur" : 80 €
- Frais de carburant (réservoir vide ou pas à niveau) : 30 €
- Restitution tardive au-delà de 59 mn : Prix de la journée supplémentaire selon tarif en vigueur
- Restitution du rehausseur sale : 20 €
- Restitution du siège auto bébé sale : 20 €

ANNEXE 3 - ACCESSOIRES ET EQUIPEMENTS

Rehausseur	gratuit
En cas de perte ou de vol du rehausseur	40 €
Siège auto bébé	gratuit
En cas de perte ou de vol du siège auto bébé	60 €